

Précisons que "charter" veut dire que Railtour paie la circulation du train ou de la voiture, quelle qu'en soit l'occupation réelle. Il s'ensuit qu'il est impossible pour Railtour, lorsque les voitures sont affrêtées, d'accorder une réduction aux cheminots, bénéficiant de facilités de circulation. Accepter les billets de service serait renoncer à une recette, ce qui n'est guère possible, les réseaux ne tenant pas compte dans le prix d'affrètement des éventuelles réductions accordées aux cheminots.

8. (F) Courbe des tendances du trafic marchandises par charges complètes.

Afin d'éliminer l'effet des influences saisonnières et autres fluctuations dans l'étude de l'évolution du trafic marchandises, il est d'usage de faire, tous les mois, la somme du trafic des douze mois écoulés. La mise en graphique (Annexe 1) de ces données fournit une image véritable des tendances de l'évolution.

9. (M) Les automotrices quadruples.

La SNCB a acheté 20 automotrices quadruples à l'Association Momentanée "La Brugeoise et Nivelles (division de Bruges) - ACEC". La première automotrice doit sortir au mois de juin prochain, la fourniture totale s'échelonnant sur 11 mois.

Leur construction et leur montage se poursuit régulièrement aux usines de Bruges de la Brugeoise et Nivelles; plusieurs caisses sont déjà au stade de la finition intérieure.

B Pour la partie électrique, ces automotrices comportent en fait deux équipements électriques tout à fait semblables à ceux de nos dernières automotrices doubles, protégés par un disjoncteur ultra-rapide; le contrôle du démarrage sera assuré, comme sur toutes les automotrices livrées depuis 1970, par hacheurs à thyristors.

Elles seront accouplables avec toutes les automotrices du parc.

Du point de vue mécanique, un gros effort a été réalisé pour améliorer le confort et la silhouette extérieure de l'automotrice.

Côté confort, citons : le chauffage à air pulsé, pouvant aussi assurer une ventilation efficace en été, les sièges entièrement redessinés, le choix des teintes de la décoration, la puissance de l'éclairage ; côté design extérieur, la bande orange sur fond gris souris, le nez plus aérodynamique, rendu possible par l'abandon de l'intercirculation, confèreront à l'automotrice une silhouette très attrayante.

Le conducteur n'a pas été oublié; une vaste et confortable cabine de conduite est mise à sa disposition et le protégera plus efficacement en cas d'accident.

Les principales caractéristiques de ces automotrices sont :

type : automotrice quadruple
vitesse maximum : 140 km/h
puissance unihoraire : 1540 kW
poids total (en charge) : 257 T
poids adhérent (en charge) = 143 T
nombre de places assises : 56 (1ère classe) +
302 (2e classe)
longueur totale : 98 m
numérotation : 801 à 820.

Ces automotrices seront utilisées au fur et à mesure de leur livraison sur les lignes Anvers - Bruxelles - Charleroi.

10. (M) Les locomotives série 20.

La SNCB a acheté 15 nouvelles locomotives mixtes à grande vitesse et grande puissance à l'Association Momentanée "ACEC-La Brugeoise et Nivelles (division de Nivelles)". Il est prévu que la première locomotive sera livrée fin juin 1975 par les constructeurs, après 6 semaines de parcours d'essai et de mise au point. La 15e locomotive sera mise en service en mars 1976.

La première caisse est en cours de montage et de câblage aux Usines de Nivelles de la Brugeoise et Nivelles; le premier bogie est en cours d'assemblage.

Ce seront les premières locomotives de grande puissance à courant continu à thyristors qui circuleront au monde. Les deux hacheurs équipant ces locomotives sont directement extrapolés des hacheurs des automotrices à thyristors, donnant toute satisfaction.